

ASSEMBLEE GENERALE DU 16 mars 2010

Ordre du jour

- 1. Fonctionnement :

- o Nombre d'adhérents à ce jour : 46 cotisations payées. Il en manque puisque certains producteurs ont plus de consommateurs. Cela devrait se régulariser lors du renouvellement des contrats (n° d'adhérent à indiquer)
 - Il est rappelé la nécessité de l'implication de chaque adhérent lors des permanences afin d'assurer un bon fonctionnement de l'association = bénévolat.
 - Un des adhérents doit être présent auprès de David afin de cocher sa liste, David assurant la distribution de ses produits.
 - Un email de rappel concernant des adhérents de permanence sera envoyé à tous les adhérents chaque semaine

° Trésorerie : Solde prévisionnel 2010 : 833 €

Pour info voici le bilan 2009:

SOLDE 2009 AVOIRS BANCAIRE et NUMERAIRE		
numéraire		14,87
Compte courant Crédit coopératif	31/12/10	1031,64
2 parts BCC		30,50
1 part CC CV		15,25
TOTAL		1092,26

2. Producteurs :

° **Gilles Granjon et Alexandra** : Utilisation de fumier et d'engrais minéral et pas de pesticide sur les productions. Pour le passage en bio, cela nécessite de rehausser l'irrigation, Gilles et Alexandra y pensent. Ce pourrait être l'occasion d'un chantier en entraide avec les adhérents

Pour les cerises cela est plus difficile de passer en bio. Ce passage en bio sera facilité par le fait que les vergers sont très éloignés les uns des autres et non adjacents avec d'autres parcelles cultivées.

Des plants de fraisiers ont été replantés, ils devraient donner mi-mai. Gilles et Alexandra produiront peut-être des champignons shiitaké.

° **Sylviane Pitiot** : Pour ceux qui désirent acheter de la farine, il faut fournir le récipient. 30 adhérents en moyenne pour Sylviane. Roxane la référente de Sylviane laisse sa place à David.

° **Renée Pitiot** : 25 à 30 adhérents, baisse de vente le jour où Alexandre distribue sa viande, peut-être que ce jour là Renée ne viendra pas.

Renée expose sa difficulté à vendre ses ailes de poulet sur la période hivernale, elle proposera de les associer avec un autre produit pendant cette période.

° **Agnès Dubois** : 49 contrats d'établis. A partir d'avril Agnès va modifier un peu ses paniers et n'assurera ses distributions qu'une semaine sur deux, en même temps de la distribution des fruits.

Agnès propose aux consommateurs de lait régulier de fournir leurs bouteilles en verre identifiées, celles-ci doivent être munies d'un large goulot.

° **Christian Martin** : la distribution sera interrompue du 23/03 au 04/05 car la personne assurant l'interim de Christian Martin s'étant dédieu. Aucun remplaçant n'a été trouvé : Edith Marquet ne peut pas, Paul Chataignon est au max de vente de sa production, Les jardins de Valériane sont en vide sanitaire en même temps que Christian Martin. Cependant les contrats seront disponibles la semaine prochaine (prix inchangés).

° **Georges Maras** : excusé

° **David Delaunay** : En avril, distribution que 2 fois dans le mois car la production est faible à cette période : difficile de faire la jonction entre les légumes d'hiver et de printemps.

Les paniers sont augmentés de 1 €. David ne souhaite pas augmenter le prix des légumes mais a une nécessité d'augmenter le volume écoulé. Il est confronté à des charges plus importantes : changement de régime fiscal, emploi en CDI de son employé avec une volonté d'augmenter son salaire de 10 % en septembre.

David assurera lui-même la distribution des légumes, car des erreurs arrivent fréquemment lorsque les adhérents se servent eux-mêmes.

David réintroduit des paniers à 20 €. Il peut accepter de nouveaux contrats.

Nouveaux produits à venir dans nos paniers : ail, pannais, endive, maïs doux.

° **Alexandre Teyssier** : en juin, il proposera des colis de merguez : confectionnées à partir de sa viande de bœuf + viande de brebis de David + coulis de David. Vente par colis de 5 kg. Autre colis proposé en juin : côtes de bœuf + steaks + merguez.

° **Anne Deplaudé : excusée.** Elle souhaite formaliser des contrats à partir de mai à un rythme d'une fois / mois.

° **Philippe Chorier : excusé.** Il va passer des contrats une fois/ 2 mois. En dehors des contrats, possibilité d'acheter saucisson, verrine, jambon blanc (à confirmer). Si Philippe ne passe pas plus de 10 ventes par distribution c'est un peu juste pour lui, il faut écouler la viande abattue.

Il est en réflexion pour passer en bio, sa difficulté est d'être autonome dans sa production de céréales. S'il les achète, cela double le prix d'achat de la nourriture...

Philippe lance une invitation aux amapiens pour un barbecue chez lui dans l'été.

- 3. Infos diverses :

o Fête des AMAP Loire : **dimanche 30 mai à Sauvain vers Chalmazel** : pique-nique partagé chez un producteur, ateliers pour enfants, débats, ateliers cuisine... chaque Amap est sollicitée pour apporter sa contribution à l'animation. Les informations pratiques vous seront transmises ultérieurement.

° **Problématique de l'abattoir** : un courrier a été élaboré et sera envoyé à Alliance Loire afin qu'il soit diffusé dans toutes les Amap. Il est destiné au Préfet, à la chambre d'agriculture et au pôle alimentaire. Nous souhaitons ainsi faire connaître le point de vue des consommateurs et soutenir les producteurs.

° **Permanence** : Inscrire sur le tableau blanc les personnes de permanence pour la semaine suivante. L'adhérent non membre du bureau cochera le listing de David.

° **Renouvellement du bureau** : Philippe Dell'Aiera quitte le bureau mais reste référent de son producteur. Nous le remercions de sa contribution. Nous accueillons avec plaisir Jacques Koulaksezian.

Merci à tous les producteurs pour les mets qui nous ont permis de tenir sans trop crier famine la durée de l'assemblée générale. Nous déplorons cependant le manque de participants.

Pour le bureau, Murielle Brugiere